



**Section académique de Créteil**  
**SNFOLC**, Maison départementale des syndicats  
11-13 Rue des Archives 94010 Créteil Cedex  
☎ 01 49 80 91 95 - 68 92  
snfolc.creteil@gmail.com

## MOUVEMENT INTRA

1er Affichage des barèmes sur SIAM et période de contestation des barèmes: 7 au 21 mai.

Date limite de participation tardive au mvt et de modification des demandes : 6 mai

Date limite d'annulation des demandes: 21 mai (à adresser à votre dpe et à [mvt2021@ac-creteil.fr](mailto:mvt2021@ac-creteil.fr))

**VERIFIEZ BIEN VOS  
BAREMES  
du 7 mai au 21 mai  
APRES IL SERA TROP  
TARD !**

**Affectations: Résultats le 10  
juin 2021 sur I-prof**

**Nous contacter pour que nous vous  
aidions à faire valoir vos droits !**

## ACCES A L'ECHELON SPECIAL DE LA CLASSE EXCEPTIONNELLE 2021

(certifiés, CPE, PEPS qui ont, au 31/08/2021, 3 ans d'ancienneté dans le 4<sup>ème</sup> échelon de la classe exceptionnelle)

- Enrichissement du CV sur I-Prof du 19 mai au 25 mai
- Avis des CE et IPR du 27 mai au 6 juin
- Avis rectoral, tableau d'avancement et résultats sur I-Prof à partir du 1<sup>er</sup> juillet

(Circulaire rectorale 2021-040 du 29 avril 2021)

## ACCES A LA CLASSE EXCEPTIONNELLE 2021

### Pour les promouvables:

- Consultation des avis chefs d'établissement et IPR sur i-prof du 17 mai au 21 mai inclus (agrégés) ou du 7 juin au 11 juin (certifiés, P.EPS, CPE)
- Agrégés : 26 mai, transmission des propositions d'inscription au ministère pour les agrégés et résultats sur SIAP le 30 juin.
- Certifiés, CPE, P.EPS : Résultats sur I-Prof le 15 juin 2021

(Circulaire rectorale n°2021-32 du 11/03/2021)

## ACCES A LA HORS CLASSE 2021

Agrégés, Certifiés/PEPS/CPE n'ayant pas eu une appréciation de la valeur professionnelle lors d'une précédente campagne (3<sup>ème</sup> rdv de carrière ou autre):

- Avis des chefs d'établissement et des IPR (*très satisfaisant, satisfaisant, à consolider*): du 04 mai au 11 mai 2021
- Sur la base de ces deux avis, le Recteur porte une appréciation utilisée pour le classement par barème (*Excellent, Très satisfaisant, Satisfaisant, A consolider*).

**Pour les certifiés, CPE, P.EPS et PSY-EN, après classement de tous les promouvables (intégrant aussi les collègues ayant eu leur avis recteur lors d'une campagne précédente), les résultats seront disponibles sur I-Prof**

**le 14 juin 2021**

(circulaire rectorale n°2021-041 du 26 avril 2021)